



Envie d'agir

Que l'on soit chef d'État ou d'une entreprise, il semble bien difficile de concilier, en même temps (sic !), le désir d'engager des réformes et celui de faire accepter ces dernières par ses concitoyens ou ses collaborateurs. Faut-il privilégier le court terme et agir sans coup férir ? Ou doit-on préférer le long terme et les laborieuses négociations ? Dans notre pays, depuis plusieurs semaines, la question est d'une actualité préoccupante, comme jamais elle ne l'a été auparavant. Et, à l'heure des réseaux sociaux, on peut intégrer que les conflits et les violences font, désormais, partie du quotidien des citoyens et des responsables. Mais on doit aussi s'inquiéter que nos pratiques managériales dans nos organisations hexagonales génèrent ces situations de blocage social. Bientôt, nous saurons comment le Président de la République entend panser les plaies ouvertes de la société et comment il pensera les réformes à venir. Saurons-nous imaginer ensemble les formes de gouvernance plus souples auxquelles les acteurs aspirent dans un monde ouvert et participatif ? Notre système de soins, qui est au centre des préoccupations des Français, aura-t-il les moyens d'innover ? « *Nous devons tenter de trouver des compromis entre la contrainte du temps court qui produit une pression normative et le temps long de l'autodétermination* », nous disent les acteurs réunis au sein de notre Université du Change Management en Médecine. Ou encore : « *L'urgence, une discipline phare de la médecine, n'est pas nécessairement une valeur à célébrer dans la gouvernance des systèmes complexes* ». Ce qui compte, en définitive, c'est qu'il y ait une alchimie entre le local et le central, le savoir-faire et le savoir-être, la bienveillance et la détermination. Des choix qui font que la vie en groupe et en société est irremplaçable. C'est pourquoi l'**UC2m** prend le temps et engage différentes périodes d'analyses et d'actions. Car le « **Groupe des 100** » privilégie plus l'énergie positive que la chaleur inutile.

Le Mercredi 20 Mars, le 1^{er} séminaire-board 2019 traitera de l'accompagnement des réformes territoriales. Il s'agira d'analyser concrètement les évolutions portées par la réforme de santé autour de la gradation des soins, des communautés de territoires, de la gestion des maternités et des naissances.

Dr Pascal Maurel